

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Industrie et des Mines



Allocution du Ministre de l'Industrie et des Mines

Monsieur Abdesselam BOUCHOUAREB

Ouverture 1^{er} Salon Mesure Expo

ALGER-Palais des Expositions-Safex-

11 Avril 2017

Monsieur le Président de l'Association

« ANAPRIM » ;

Mesdames, Messieurs les Exposants ;

Honorable assistance ;

Il m'est agréable d'être parmi vous aujourd'hui pour inaugurer le 1^{er} Salon international de la Mesure, de l'instrumentation, de l'Accréditation et de la Qualité « MESUREXPO ».

Je suis d'autant plus ravi d'être parmi vous qu'il s'agit là de l'initiative d'une association professionnelle, en l'occurrence l'Association Nationale des Professionnels d'instruments de mesure ; l'ANAPRIM ; à qui j'adresse toutes mes félicitations. Votre association ; nous la considérons déjà comme un partenaire et nous en avons apporté la meilleure preuve de notre volonté en vous associant à l'élaboration de la nouvelle loi sur la métrologie.

J'adresse également mes félicitations aux organisateurs de cet évènement qui ont déployé toutes leurs énergies pour que cette 1^{ère} édition soit un départ réussi et prometteur.

Notre parrainage et notre présence aujourd'hui à ce Premier salon « Mesure expo » est un signal fort que j'ai voulu envoyer et à travers moi celui des pouvoirs publics quant à notre ferme volonté à promouvoir la métrologie dans toutes ses dimensions.

Mesdames et Messieurs ;

La métrologie, si elle est pour les spécialistes la science de la mesure et de ses applications, elle est pour nous, pouvoirs publics, un vecteur de la souveraineté nationale et un pilier de l'édifice national de la qualité. La métrologie constitue aussi le socle qui soutient notre compétitivité dans le cadre de notre politique de développement des filières industrielles.

Dans un contexte caractérisé par une multiplicité et une complexité des systèmes de production et des échanges, nous avons pris l'initiative de faire évoluer notre système national de la métrologie pour le hisser aux standards et référents internationaux appliqués en la matière.

Nous avons, désormais un nouveau système bâti sur une architecture organisationnelle adaptée et sur une infrastructure métrologique forte, organisée et garante de la loyauté des transactions des échanges nationaux et internationaux, de la protection de l'économie nationale et des intérêts des consommateurs.

Cette infrastructure nous la voulons également au service de la promotion de la production nationale par la mise à la disposition des opérateurs économiques et des organismes d'évaluation de la conformité, de capacités nationales leur permettant de s'inscrire dans les démarches de qualité, de certification et d'accréditation reconnues à

l'international et de faciliter ainsi le positionnement de leurs produits et services sur les marchés extérieurs.

Mesdames et Messieurs ;

Le texte de loi initié par mon département ministériel, à présent en cours de publication, vise l'instauration d'un cadre cohérent, global et unifié pour asseoir un véritable système national de métrologie de niveau international. Un système qui intègre pour la première fois les autres aspects majeurs de la métrologie autre que la métrologie légale, à savoir : la métrologie fondamentale et industrielle.

Cette consolidation est d'autant plus nécessaire qu'elle doit, d'une part, accompagner les dynamiques mises en œuvre en matière de développement économique et industriel et, d'autre part, répondre aux exigences dictées par l'évolution enregistrée dans le domaine de la métrologie au niveau international.

A la faveur du nouveau cadre instauré, nous permettrons :

- Une plus grande autonomie nationale en matière de raccordements de nos mesures aux étalons internationaux et ne plus avoir à dépendre d'organismes étrangers. Ce sont autant d'avantages en termes financiers, de temps, voire même de souveraineté nationale ;
- Un atout fort pour améliorer la compétitivité industrielle et économique ;
- Un renforcement des capacités nationales de métrologie par l'incitation à la création d'organismes d'évaluation de la conformité spécialisés et par leur élargissement à des applications dans des domaines jusque-là ignorés par le dispositif telles que la santé et l'environnement ;

- Une ouverture sur les organismes publics et privés par leur mandatement afin d'effectuer des prestations de contrôle métrologique légal ;
- Un encouragement de l'investissement national dans la fabrication des instruments de mesure et par la création de laboratoires d'étalonnage, pour développer et la recherche en matière de matériaux de référence, d'étalons, de calculs d'incertitudes...etc.

Je saisi ce dernier point pour lancer un appel aux investisseurs intéressés, d'abord parmi ceux représentants à ce salon les fabricants mondiaux, à se tourner, dès à présent, vers la recherche de partenaires locaux à l'effet d'investir dans la fabrication des différents instruments. Ils trouveront, de notre part, toute l'attention, l'encouragement, l'accompagnement et le soutien nécessaires. Votre industrie n'est pas facile ; c'est une industrie d'excellence. C'est l'industrie de la précision. Nous voulons la développer en Algérie.

Comme nous encourageons la création d'autres associations professionnelles et toutes les initiatives qui vont dans le sens de la promotion des activités industrielles et connexes. Enfin, j'ai vu dans le programme une série de conférences et de communications.

C'est pour nous, ministère, une nouvelle occasion d'écouter les professionnels et les spécialistes pour nous aider à mieux concevoir les textes d'application qui doivent permettre la mise en œuvre des nouvelles dispositions législatives de la loi sur la métrologie.

J'attends personnellement beaucoup de vos échanges et sachez que toutes vos recommandations seront prises en considération.

Je vous **remercie** pour votre aimable attention.
Pleins succès à cet événement.